SÉANCE LUNDI 7 MAI 2012

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 7 mai 2012 à 19:30 heures à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Monique Marcheterre, Marcel Dubé, Jean Lamontagne, Yves Germain et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19 :30h.

2012-05-01 Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle Appuyé par le conseiller Yves Germain

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant.

- 1) Constatation du quorum.
- 2) Ordre du jour.
- 3) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012
- 4) Adoption liste des chèques du mois d'avril 2012.
- 5) Adoption liste des comptes à payer au 1er mai 2012.
- 6) Projet de loi 14 mines.
- 7) Avis de motion Code d'éthique et de déontologie des élus.
- 8) Offre de service firme EXP surveillance de travaux d'asphalte.
- 9) Mise en candidature coordinateur (trice) bibliothèque avis 2.
 10) Nomination vérificateur reddition de compte MTQ. PAERRL.
- 11) Avance Association Chasse & Pèche Lac-Saguay-Lac-Allard
- 12) Festival Classique des Hautes-Laurentides
- 13) Vente pour taxe.
- 14) Sécurité sur Route 117 (périmètre urbain de Lac-Saguay.
- 15) Entente mise à l'eau Lac-Allard.
- 16) Correspondance.
- Divers. Festival Classique des Hautes-Laurentides.

Randonnée Maires & familles.

Panneaux d'information, hampes, clôture et ban de gravier.

- 18) Période de questions.
- 19) Levée de la séance.

Adoptée

Note: Le conseiller Jérôme St-Louis quitte la séance du conseil à 19:35h et de retour à 9:40h.

2012-05-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

Procès-verbal

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre

Appuyé par le conseiller Marcel Dubé

Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2012-05-03 Liste des chèques

ADOPTION LISTE DES CHÈQUES DU MOIS D'AVRIL 2012

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre

Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne

Et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des chèques du mois d'avril 2012 soit les chèques numéro C1100135 à C110187 au montant de 58 464.27\$.

Adoptée

2012-05-04 Liste des comptes à payer

ADOPTION LISTE DES COMPTES À PAYER AU 1er MAI 2012

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre Et résolu à l'unanimité:

D'approuver la liste des comptes à payer au 1^{er} mail 2012 au montant de 17 683.62\$.

Adoptée

2012-05-05

<u>DEMANDE D'ADOPTION DU PROJET DE LOI N°14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable</u>

CONSIDÉRANT que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n°14: Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevance au niveau local ;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;

CONSIDÉRANT que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que le projet de loi no°14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;

CONSIDÉRANT que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi no° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne Appuyé par le conseiller Yves Germain Et résolu à l'unanimité:

De demander au gouvernement de Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi no° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs « avancées » significatives par rapport à l'ancienne législation;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porteparole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porteparole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

Adoptée

2012-05-06 AVIS DE MOTION – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

Le conseiller Luc Bélisle dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus.

Adoptée

2012-05-07 OFFRE DE SERVICE – CONTRÔLE DE QUALITÉ DES MATÉRIAUX – PAVAGE ÉTÉ 2012

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis

Appuyé par le conseiller Marcel Dubé

Et résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre de service N/Réf : LSAG-00205752-099, Contrôle qualité des matériaux

- Pavage été 2012 de la firme EXP pour un montant d'environ 1 500\$.

Adoptée

2012-05-08 MISE EN CANDIDATURE - COORDINATEUR (TRICE) BIBLIOTHÈQUE AVIS (2)

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis

Appuyé par le conseiller Yves Germain

Et résolu à l'unanimité

De ne pas procéder immédiatement à l'octroi du poste de coordinateur (trice) à la bibliothèque (poste à l'essai). Des avis seront distribués par la poste pour appeler les postulants à l'emploi sur tout le territoire. L'offre d'emploi comprendra les mêmes descriptions du poste à occuper.

Adoptée

Note:

Le comité verra à fixer les échéances pour le poste et le signifier dans l'avis. Comité déjà formé par résolution #2012-04-05 Francine Asselin-Bélisle cède sa place à la conseillère Monique Marcheterre.

2012-05-09 REDDITION DE COMPTE – SUBVENTION CHEMINS

ATTENDU que le Ministère des Transports a versé une compensation de 96 367.\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts, dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de **l'annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU qu' un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes **l'annexe B** dument complétée;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis

Appuyé par le conseiller Luc Bélisle

Et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de Lac-Saguay informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local et nommé la firme Guilbault, Mayer & Millaire pour la présentation de la reddition de compte 2011.

Adoptée

2012-05-10 AVANCE ASSOCIATION CHASSE & PÈCHE LAC-SAGUAY, LAC-ALLARD – SOUTIEN À L'ENSEMENCEMENT

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé Appuyé par le conseiller Yves Germain

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité avance la somme de 500.00\$ à l'Association Chasse & Pèche dans le cadre du Programme de soutien Volet Estival 2012-2013 pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau. L'organisme verra à rembourser la municipalité dès que des fonds seront disponibles.

Adoptée

2012-05-11 FESTIVAL CLASSIQUE DES HAUTES-LAURENTIDES

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre

Appuyé par le conseiller Luc Bélisle

Et résolu à l'unanimité

De faire parvenir une subvention de 3 500.00\$ à Festival Classique des Hautes-Laurentides pour l'Édition été 2012 afin de couvrir les frais reliés à la présentation du Concert qui aura lieu le 13 juillet 2012.

Adoptée

2012-05-12 VENTE POUR TAXE – RONALD SABOURIN, DES LOTS 3 ET 4, RANG 04, CANTON BOYER

ATTENDU que la Municipalité de Lac-Saguay, via son procureur, a obtenu jugement sur une requête pour défaut de paiement des taxes municipales relatives aux années 2009 et 2010 à l'encontre du propriétaire des lots 3 et 4 du rang 4 Canton Boyer;

ATTENDU que suivant les procédures entamées, à la réquisition de la municipalité, il sera procédé à la vente par shérif desdits immeubles, le 16 mai 2012, au Palais de justice de Mont-Laurier;

ATTENDU que la mise à prix fut fixée à la somme de 15 655.00\$, soit 25% de l'évaluation municipale;

ATTENDU que la municipalité a intérêt, afin d'éviter le paiement de frais supplémentaires, de s'assurer qu'il y ait au moins un enchérisseur lors de la procédure de vente par shérif.

EN CONSÉQUENCE,

Canton Boyer;

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle

Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre Et résolu à l'unanimité D'autoriser le directeur général de la Municipalité de Lac-Saguay, M. Richard Gagnon, et/ ou en son absence la mairesse Mme Francine Asselin-Bélisle, à représenter la Municipalité de Lac-Saguay à l'occasion de la tenue de la vente par shérif, le 16 mai 2012 au Palais de justice de Mont-Laurier, relativement à la vente des lots 3 et 4 du rang 04

D'autoriser également le ou la personne ainsi déléguée à se porter enchérisseur pour et au nom de la Municipalité de La-Saguay lors de la procédure de vente, et ce jusqu'à concurrence de la somme de 15 655.00\$ représentant le montant de mise à prix de l'immeuble:

D'autoriser le paiement au shérif du district de Labelle de la somme de 15 655.00\$ afin d'acquérir l'immeuble mis en vente, s'il devait s'avérer que la Municipalité de Lac-Saguay, par le biais de son représentant, soit le seul enchérisseur.

Adoptée

2012-05-13 <u>SÉCURITÉ SUR LA ROUTE 117 – (PÉRIMÈTRE URBAIN DE LAC-SAGUAY)</u>

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-Saguay a reçu une correspondance du Ministère du Transport en date du 20 avril dernier, cette lettre fait allusion à une rencontre à convenir avec certains partenaires concernés pour rendre plus sécuritaire la circulation des piétons sur la route 117;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, la rencontre n'est pas encore planifiée;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite sécuriser le périmètre urbain afin que les citoyens puissent circuler de façon sécuritaire sur la route 117;

CONSIDÉRANT que la grande fin de semaine de 3 jours de mai engendre une augmentation de la circulation des véhicules sur la route 117;

CONSIDÉRANT qu'il est peu probable que le Ministre du Transport aura mis sur pied une solution pour corriger le problème;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne Et résolu à l'unanimité

De demander la collaboration de la Sureté du Québec afin de faire l'installation du panneau radar sur le territoire de la municipalité de Lac-Saguay durant les longues fins de semaine (Fête des Patriotes, Fête Nationale, Fête du Canada, etc....). Advenant la non-disponibilité de l'équipement, la municipalité apprécierait grandement voir même nécessaire une présence policière accrue sur son territoire durant la longue fin de semaine afin de sécuriser la circulation des piétons sur la route 117.

Note: Quelque point d'information ont été déposé au Conseil municipal:

- 1) La municipalité a reçu une somme de 1 900.00\$ de la Fondation pour l'environnement de la MRC D' Antoine-Labelle (projet barrage Lac-Allard).

2) Randonnée Maires & Familles : samedi 26 mai départ de l'Hôtel de Ville de Lac- Saguay.

accueil: 10:30h départ : 11 :00h

3) Des mats seront installés sur des sites de la municipalité afin d'y faire flotter le drapeau de la municipalité

LEVÉE DE LA SÉANCE 2012-05-14

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre Et résolu à l'unanimité

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 20 :20h.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse	Richard Gagnon, dirgénéral

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussigné Richard Gagnon, dir.-général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2012-05-03.

Richard Gagnon, dir.-général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse